

Commission : Conseil de Sécurité

Question : 2030, La guerre des mondes

Auteur : Turkménistan

La question de guerre des mondes en 2030 est une question primordiale, qui pose de nombreux problèmes pour la communauté internationale. Avec des tensions géopolitiques toujours plus nombreuses et importantes, notamment à cause de l'avancée des technologies et des intelligences artificielles, nous devons nous engager plus que jamais pour atteindre et préserver un équilibre pacifique.

La paix et la sécurité Internationale ont été une priorité absolue pour la délégation turkmène dès son adhésion à l'Organisation des Nations Unies, en 1992. Le Turkménistan possède et entretient un statut légal de neutralité perpétuelle et défend les valeurs onusiennes, notamment la tolérance et la bonne entente basées sur le respect mutuel, l'égalité, ainsi que sur des négociations compréhensives et productives.

Le Turkménistan s'oppose à, et condamne fermement l'utilisation de l'IA à des fins militaires. Nous avons appris durant ces quelques dernières années à quel point cette arme est puissante, rapide – dans son développement en tant que logiciel tout comme dans son exécution des diverses tâches qu'on lui demande – et par extension dangereuse pour l'humanité. La question de responsabilité est fondamentale dans le droit pénal international et il est donc extrêmement important de codifier l'usage l'IA. La délégation Turkmène est optimiste quant à la négociation et la signature de traités multilatéraux qui permettront d'encadrer l'intelligence artificielle de façon à s'assurer de l'interdiction totale d'en abuser.

Par ailleurs, nous sommes actuellement en pleine période de test après la mise en place d'un système numérique national turkmène. Nous veillons à développer la digitalisation du Turkménistan, à travers laquelle nous pourrions moderniser notre mode de fonctionnement, et nous estimons que l'utilisation d'internet est bénéfique dans une très grande mesure. Nous voulons cependant faire cela progressivement puisque tout comme lors de l'utilisation des IA, nous voyons une part de risque et une nécessité de garantir la sécurité de notre pays ainsi que de nos citoyens, à commencer par la protection des données privées. Nous espérons, à travers ce réseau internet Turkmène nationalisé, agir préventivement face aux cyberattaques qui se multiplient et engagent le monde dans des conflits indirects à distance, ainsi que contre les potentielles campagnes externes de désinformation.

En plus de cela, le gouvernement turkmène considère la lutte contre les trafics illégaux avec énormément de sérieux. Le Turkménistan se situe en effet sur une route de trafic d'héroïne débouchant sur les pays balkaniques en passant par la Turquie. Nombre de mesures ont été prises à échelle nationale comme internationale, au sein de l'organisation mondiale des douanes et de l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDDC), notamment l'initiative du « Global Container Control Program ». Grâce à ce dernier, la gestion des risques est améliorée. La sécurité des chaînes d'approvisionnement et des ports et aéroports commerciaux est ainsi mieux prise en charge pour lutter contre la circulation transfrontalière de marchandises illicites, et notamment de l'héroïne afghane.

Nous estimons qu'une lutte efficace contre le terrorisme international et la criminalité organisée, y compris la cybercriminalité et la prolifération des armes de destruction massive doit se poursuivre. Dans cette ligne d'action, nous tenons des engagements au travers du Comité contre le terrorisme de l'ONU, de son organe subsidiaire : le centre des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme, du centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale, de l'organisation du traité d'interdiction complète des essais nucléaires, et de l'organisation pour l'interdiction des armes chimiques, pour en citer quelques-uns. La délégation turkmène soutient donc une position ferme de propagation de la politique de désarmement nucléaire et chimique ainsi que d'efforts multilatéraux de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme (à commencer bien entendu par des mesures à échelle nationale).